



Domaine équestre
DE
Lauzerte

CHARTRE DE L'ÉCOLOGIE INTÉGRÉE

2022

Le domaine équestre de Lauzerte intègre à l'ensemble de ses activités et soumet à ses utilisateurs, clients et personnels des pratiques écologiques dans tous les domaines.

**LABELISE « club sport responsable »
Par la FFE**

Le public concerné :

Le personnel des associations,
Les bénévoles,
Les cavaliers du club,
Les stagiaires du centre de vacances,
Les scolaires des classes de découverte, des journées « découverte » et du temps aménagé
Les utilisateurs du centre de loisirs
Estimation du nombre de personnes : 1600 par an.

Les domaines des interventions :

1. Pédagogie
2. Production D'énergie Renouvelable
3. Economie D'énergie
4. Tri Sélectif
5. Sante Et Bien Être
6. Achats Raisonnées
7. Actions Concrètes
8. Compensation et solidarité



1. Pédagogie

Mise en place concertée de la charte d'écologie intégrée, panneau d'accueil « mon centre équestre au cœur de l'écologie », information des bonnes pratiques à tous les utilisateurs par le biais des publications et d'affichettes pratiques sur le site, mise en place courses d'orientations et randonnées (Baludik), réunions d'information systématiques au début de chaque stage, jeu de l'oie version nature.



2. Production d'énergie électrique

Hangar de 72x22m accueillant un toit en photovoltaïque de 1275m², la production est de 260 KW/H. Le Domaine produit de l'électricité réintroduit par ERDF pour sa consommation et pour celle du voisinage.

Installation de panneaux solaires pour la production de l'eau chaude du gîte.



3. Économie d'énergie

Réalisation d'un diagnostic énergétique. Ampoules de base consommation utilisées sur l'ensemble du site, déclencheurs de lumières par détecteurs de présence, éclairages extérieurs fonctionnant avec des panneaux solaires, pas de mise en veille d'appareils électriques. Système de régulation du chauffage par thermostat, chauffage au bois par insert en appoint. Isolation des combles, Chaudière bois.



4. Tri sélectif

Collecteurs spécifiques installés dans chaque lieu pour le verre, les papiers, le plastique, les piles. Zone de produit à emmener en déchèterie.



5. Santé et bien être

Centre situé en bordure de zone naturelle. Lieu préservé du bruit et de la pollution. Sentier de randonnée pédestre, parcours nature. Centre non-fumeur.



6. Achats raisonnés

En priorité, achats de produits d'entretien et de papeterie biodégradables, développement de la commercialisation par mail, achats de produits issus de l'agriculture bio et raisonnée quand cela est possible Circuits courts pour les fruits et légumes et autres produits fabriqués au village. Limitation des emballages et des produits à usage unique dans le respect des normes d'hygiène.



7. Actions concrètes

Récupération de l'eau de pluie des toits pour l'arrosage, captation des sources pour la douche et les abreuvoirs des chevaux.

Utilisation des sources pour remplir des lacs pour arroser les carrières.

Installation de goutte à goutte pour arroser les plantes.

Installation d'un composteur alimentaire pour la récupération des déchets alimentaires et verts.

Epandage du fumier dans les prés voisins et vente aux jardiniers locaux. Potager.

Plantation de haies et réserve de chasse.

Zone pérenne de réserve de chasse.

Installation d'un camp ecolodge pour 28 personnes avec des toilettes sèches.



8.Compensation et solidarité

Dons aux Voies navigables de France pour la replantation des arbres au bord du canal du Midi.



9.Projets

Mise en place d'une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des entreprises)
Entrée dans le réseau CPIE Quercy-Garonne (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement)